

INFORMATIONS PAROISSIALES DIMANCHE 4 DECEMBRE 2022



DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-EUGÈNE SAINTE-CÉCILE

4, rue du Conservatoire - 75009 Paris

01 48 24 70 25

secretariat@saint-eugene.net

« CONSACREZ VOTRE PAROISSE ! »

Un jour au pied de l'autel de la Vierge, le curé d'Ars pleurait à chaudes larmes, les yeux élevés, les mains suppliantes et étendues vers l'image vénérée, il priait et insistait avec toute la chaleur de son âme et sollicitait sans cesse cette mère de miséricorde de lui venir en aide en faveur de ses paroissiens. Il entendit alors une voix céleste lui dire : « consacrez votre paroisse à Marie conçue sans péché ».

Au jour de l'Immaculée Conception, je renouvellerai la consécration de Saint-Eugène-Sainte-Cécile à la Sainte Vierge. Après la Messe solennelle du soir, je dirai l'acte de cette consécration, et tous étant à genoux, je la réciterai à haute et intelligible voix, pour que chacun puisse la redire et se l'approprier.

Saint Louis Marie Grignon de Montfort, grand amoureux de la Vierge sainte, expliquait que se consacrer à Marie revenait à la prendre pour mère : « Se consacrer à Marie, c'est très précisément la choisir comme Mère, non pas seulement pour la protection physique de nos personnes, mais plus encore et d'abord pour lui conférer en propre la plénitude de la puissance maternelle sur notre âme. »

En consacrant la paroisse à Marie, nous lui demandons de nous protéger de deux manières : en écartant de nous les périls et les menaces ; en nous conseillant et en nous guidant aussi, pour que nous fassions bon usage de notre liberté.

En invoquant sa protection et son aide sur la paroisse, nous lui promettons aussi de ne rien entreprendre qui puisse lui déplaire et de conformer toute notre vie à sa direction et à ses désirs.

Préparez vos âmes à cette offrande qui va être faite de vous tous à la plus pure des vierges, et dont la conception a été immaculée. N'hésitez pas à vous approcher du trône de la miséricorde qui purifie ceux qui s'accusent et redonne à l'âme pénitente toute la blancheur de sa première innocence. Après l'humble aveu de vos fautes, vous pourrez ainsi participer au banquet de l'Agneau, dont l'aliment est le sceau des élus.

Que notre paroisse puisse revêtir une forme toujours nouvelle, qu'on vive davantage d'assiduité, de recueillement, de modestie, d'esprit missionnaire et de charité.

Abbé Julien Durodié + curé

CALENDRIER DES MESSES DU 4 AU 11 DECEMBRE 2022

DATES	MISSEL 1970	MISSEL 1962
DIM 4	9h30 : 2 ^{ème} Dimanche de l'Avent, Année A.	8h15 : Messe lue avec chorale. 11h : 2 ^{ème} Dimanche de l'Avent, 1 ^{ère} cl. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint Sacrement. 19h : Messe lue.
LUN 5	12h30 : Férie.	19h : Férie 3 ^{ème} cl. ; Comm. Saint Sabbas, Abbé.
MAR 6	12h30 : Férie ; Saint Nicolas, Ev.	7h30/19h : Saint Nicolas, Ev., 3 ^{ème} cl. ; Comm. férie.
MER 7	12h30 : Saint Ambroise, Ev. et Doct.	19h : Saint Ambroise, Ev. et Doct., 3 ^{ème} cl. ; Comm. férie.
JEU 8	12h30 : Immaculée Conception de la Sainte Vierge Marie, Solennité.	7h30 : Messe lue 19h : Immaculée Conception de la Sainte Vierge Marie, 1 ^{ère} cl. ; Comm. férie ; Consécration de la paroisse puis Procession jusqu'à l'église Saint-Roch.
VEN 9	12h30 : Férie ; Saint Juan Diego Cuauhtlotoatzin, Ermite.	7h30/19h : Férie, 3 ^{ème} cl.
SAM 10	(Férie ; Notre Dame de Lorette)	7h30/9h30 : Férie, 3 ^{ème} cl ; Comm. Saint Melchiade, Pape et Mart. 17h45 : 1 ^{ères} Vêpres du 3 ^{ème} dimanche de l'Avent.
DIM 11	9h30 : 3 ^{ème} dimanche de l'Avent, Gaudete, Année A.	8h15 : Messe lue avec chorale . 11h : 3 ^{ème} dimanche de l'Avent 1 ^{ère} cl. 15h45 : Solennité de Notre Dame de Guadalupe. 17h45 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement. 19h : Messe lue.

ACTIVITÉS PAROISSIALES DE LA SEMAINE

- Neuvaine de prière pour l'Immaculée Conception du 30 novembre au 8 décembre. La neuvaine se terminera par la consécration de la paroisse à l'Immaculée Conception lors de la messe du 8 décembre à 19h qui sera suivie de la procession aux flambeaux jusqu'à Saint-Roch.
- Mardi 6 décembre à 17h : catéchisme pour les enfants.
- Mardi 6 décembre à 20h à l'Espace du Bon Berger : catéchisme pour adultes par le père Grodziski.
- Samedi 10 décembre : premières Vêpres sans orgue à 17h45
- Dimanche 11 décembre à 15h : chapelet des sept douleurs.
- Dimanche 11 décembre à 15h45 : solennité de Notre Dame de Guadalupe - Reine du Mexique & Patronne des Enfants à naître
- Samedi 17 décembre à 14h30 : grand ménage dans l'église.

VIE PAROISSIALE

La messe des curieux

Paroissiens de Saint-Eugène, soyez des disciples missionnaires en ce temps de l'Avent ! Ne gardons pas pour nous le trésor de la messe, partageons-le. Invitez amis, proches, collègues, découvrir la messe ou la redécouvrir dans ce rite riche et sacré. Beaucoup n'osent pas franchir ce pas : ils profiteront d'un accueil pour un temps de présentation de la liturgie, d'un accompagnement et d'un livret spécifique pour suivre la messe. Le traditionnel déjeuner d'après-messe sera évidemment prévu ! Inutile de s'inscrire, le rendez-vous est à 10h30 au 4 bis rue Sainte Cécile, dans le salon Sainte Cécile, le dimanche 18 décembre.

Grand ménage

Avant Noël, il nous faut préparer notre église pour qu'elle soit belle et resplendissante. Bienvenus à tous ceux qui voudront venir prêter main forte au grand ménage le samedi 17 décembre à 14h30, jusqu'à 17h.

Denier du culte



Comment donner ? - par la borne installée au fond de l'église. - par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP » ou bien en ligne sur www.jedonneaudenier.org/paris en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile » – par le QR code

Denier - entretien de l'orgue (phase 2 : le relevage)

Votre denier pourra servir en partie à la rénovation de notre magnifique orgue. Nous avons mis en place une rubrique intitulée « orgue » pour vous permettre de participer à ce projet exceptionnel. Vous pouvez faire un don à cette intention spécifique. Le diocèse ne retiendra que 0,8% sur cette contribution. Un reçu fiscal vous sera envoyé à chaque don. La déduction fiscale de 75% s'appliquera également sur cette contribution jusqu'en décembre 2022.

Neuvaine de l'Immaculée Conception

du 30 novembre au 8 décembre

1. Une dizaine de chapelet chaque jour, suivie de trois fois l'invocation : « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »
2. Une communion le 8 décembre ou un autre jour de l'octave. Confession recommandée.

Prière

Sainte Vierge Marie, le monde est entre vos mains, sauvé par le sacrifice de votre divin Fils sur la Croix. Par votre « oui », vous nous montrez le vrai chemin de vie, de paix et de joie.

Dans les épreuves et les incertitudes du temps présent, délivrez-nous de la peur, de l'inquiétude et du désespoir, qui ne viennent jamais de Dieu notre Père.

Intercédez pour nous auprès de Jésus, toujours présent à nos côtés. Gardez nos cœurs abandonnés et confiants, dociles aux dons de l'Esprit Saint.

Ô Mère du Sauveur, réfugiés en votre Cœur Immaculé, faites de nous des apôtres de vérité, de paix et d'amour, pour ne vivre que de Jésus, pain de vie éternelle. Amen.

Jeudi 8 décembre : fête de l'Immaculée Conception et consécration de la paroisse à la Vierge Immaculée pendant la messe de 19h. Puis procession aux flambeaux à 20h30 et suivie du Salut du Saint-Sacrement à 21h30 en l'église Saint Roch.

ÉGLISE CATHOLIQUE - DIOCÈSE DE PARIS PAROISSE SAINT-EUGÈNE - SAINTE-CÉCILE

MESSES DU DIMANCHE

8h15	Messe latine (lue, avec le chœur Chiara Luce et orgue)
9h30	Messe ordinaire (missel Paul VI)
11h	Messe latine (missel Jean XXIII, avec la Schola Sainte-Cécile)
17h45	Vêpres grégoriennes
19h	Messe latine (lue, avec orgue)

MESSES DE SEMAINE DU LUNDI AU VENDREDI

7h30	Messe latine (sauf lundi et mercredi : 8h à Saint-Roch)
12h30	Messe ordinaire (à partir du 3 janvier 2022 messe à 12h30)
19h	Messe latine

SAMEDI

7h30	Messe latine
9h30	Messe latine

CONFESSIONS

17h à 19h du lundi au vendredi
Pendant les messes du dimanche (9h30-11h-19h)
Possibilité de demander à rencontrer un prêtre au secrétariat ou à l'accueil dans l'église

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE 7H15 À 21H

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Lundi : fermé
Mardi : 9h30-12h30
Mercredi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

PERMANENCE D'ACCUEIL

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h du lundi au vendredi
De 14h à 18h le samedi, et 17h le dimanche

ADORATION EUCHARISTIQUE

Chaque jeudi de 20h à minuit (Heure sainte de 23h à minuit)
Chaque vendredi de 20h à 21h (pour la France)
Chaque premier vendredi du mois de 20h à samedi matin 9h15

CHAPELET PAROISSIAL

Du lundi au vendredi : 18h
Dimanche : 16h45 (Notre-Dame des Sept Douleurs)

